

SEPTIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 2-N°7
SEPTEMBRE 2023



KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 2-N°7 SEPTEMBRE 2023

Bamako, Septembre 2023

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Directeur de Publication

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*
- Prof. BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

TABLE OF CONTENTS

Fodié TANDJIGORA, Boulaye KEITA, Aly TOUNKARA, LES MIGRATIONS FEMININES AU MALI VERS UN NOUVEAU PARADIGME MIGRATOIRE	pp. 01 – 12
Pither Medjo Mvé, Yolande Nzang-Bie, ESQUISSE PHONOLOGIQUE D’UN PARLER BANTU EN DANGER : LE MWESA (B22E) DU GABON.....	pp. 13 – 27
Djim Ousmane DRAME, CONTRIBUTION DES CENTRES D’ENSEIGNEMENT ARABO-ISLAMIQUE TRADITIONNELS A LA PRESERVATION, A L’ENRICHISSEMENT ET A LA VALORISATION DES LANGUES NATIONALES DU SENEGAL : L’EXEMPLE DU WOLOF	pp. 28 – 43
Abdoul Karim HAMADOU, ENSEIGNEMENT DES LANGUES AFRICAINES PAR LA POESIE DIDACTIQUE ARABE : ANALYSE D’UN MANUSCRIT AJAMI EN SONGHAY	pp. 44 – 55
Oumar HAROUNA, INCIDENCE DE L’ESCLAVAGE PAR ASCENDANCE SUR LA GESTION DES ECOLES EN MILIEU RURAL D’OUSSOUBIDIAGNA	pp. 56 – 66
Seydou COULIBALY, ETUDE FLORISTIQUE ET STRUCTURALE DE LA FORET CLASSEE DE M’PESSOBA, AU SUD DU MALI.....	67 – 85
Oumar S K DEMBELE, LA COMMUNICATION PAR SMS, NOUVELLE DYNAMIQUE DE COMMUNICATION CHEZ LES JEUNES MALIENS	pp. 86 – 98
Anoh Georges N’TA, Djézié Guénoé Charlot BENE BI LE RAPT, UNE STRATÉGIE MATRIMONIALE TRANS-ÉTATIQUE ET TRANSHISTORIQUE : LE CAS DE LA FRANCE MÉDIÉVALE ET DU BURKINA FASO CONTEMPORAIN.....	pp. 99 – 113
Nouhoum Salif MOUNKORO, Youba NIMAGA, L’ETAT DE DROIT, LES COUPS DE FORCE ET LA SECURITE NATIONALE	pp. 114 – 130
Boureima TOURE, FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CRISE SECURITAIRE AU CENTRE DU MALI	pp. 131 – 145
Sory DOUMBIA, Hassane TRAORÉ, THE SALIENCE OF VOCATIONAL SCHOOLS IN POST-SLAVERY AFRICAN AMERICAN SOCIETY AND ITS IMPACT ON BLACKS IN BOOKER T. WASHINGTON SELECTED WORKS.....	pp. 146 – 158
Kaba KEITA, THE POLITICAL AND SOCIAL IMPACT OF LIBERAL PHILOSOPHIES IN GREAT BRITAIN IN THE 17TH CENTURY	pp. 159 – 170
SQUARE Ndeye, READING KANE’S 4.48 PSYCHOSIS FROM THE LENS OF THE BIBLE: DILEMMA BETWEEN LIGHT AND DARKNESS	pp. 171 – 187

- Apalo Lewisson Ulrich KONÉ, Yesonguiédjo YÉO,**
APPRENTISSAGE DES LANGUES ET ODD N° 4 : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ADAPTATION DE LA FORMATION AUX SPÉCIFICITÉS DES APPRENANTS pp. 188 – 202
- Maxime BOMBOH BOMBOH,**
PEUT-IL AVOIR UNE FONCTIONNALITE DU MESSAGE THEATRAL DEVANT LE PUBLIC DOUBLE DE L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE ? pp. 203 – 211
- Adama Samaké,**
THE KURUKAN FUGA CHARTER: AN INSTRUMENT OF SOCIAL STABILITY FOR THE MALI EMPIRE pp. 212 – 222
- Souleymane TOGOLA,**
PARENTS' PERCEPTION ON THE USE OF BAMANANKAN NATIONAL LANGUAGE IN MALI: A CASE STUDY OF THE DISTRICT OF BAGUINÉDA pp. 223 – 231
- David KODIO,**
MORPHOLOGICAL AND SEMANTIC ANALYSIS OF BIRTH ORDER IN DOGON LANGUAGE: THE CASE OF TOROSO (SANGHA) pp. 232– 239
- Younassa SEIDOU,**
LE PHÉNOMÈNE DU TERRORISME INTERNATIONAL AU SAHEL ET SON RÔLE DANS L'AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE..... pp. 240– 251
- Mohamed YANOQUÉ,**
LE MYTHE D'ORPHÉE DANS LA PORTE DES ENFERS DE LAURENT GAUD pp. 252– 266
- Kadiatou A. DIARRA,**
LA LANGUE MATERNELLE, MOYEN D'ENRICHISSEMENT DANS *MONNE, OUTRAGES ET DEFIS* D'AHMADOU KOUROUMA pp. 267– 275
- Daouda KONE,**
NATIONAL LANGUAGES DEVELOPMENT, SYMBOL OF THE SOCIETAL HERITAGE OF A PEOPLE: CASE OF MALL..... pp. 276– 284
- Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA, Aminata TAMBOURA**
LA DERNIÈRE CONFIDENCE DU PROFESSEUR GAOUSSOU DIAWARA pp. 285– 311
- NOGBOU M'domou Eric, BLE HACYNTHÉ**
AUX ORIGINES DE L'ISLAM POLITIQUE DANS LA BOUCLE DU NIGER ENTRE RECONSTRUCTION DE L'ETAT ET RENOUVEAU RELIGIEUX (XV^{ème}-XVI^{ème} SIECLE)pp. 312– 325
- COULIBALY Zahana René**
LE REALISME SOCIAL DANS L'ACCUEIL DE L'IMMIGRE(E), UNE ETUDE SOCIOCRIQUE DE *FEARLESS* ET *MERCHANTS OF FLESH* DE IFEOMA CHINWUBA..... pp. 326– 334
- DIARRASSOUBA Abiba**
DU DISCOURS DE CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE ET DES STRATEGIES DE COMMUNICATION : QUELLE APPROCHE SEMIOTIQUE ? pp. 335– 346

LA LANGUE MATERNELLE, MOYEN D'ENRICHISSEMENT DANS *MONNE, OUTRAGES ET DEFIS* D'AHMADOU KOUROUMA

Kadiatou A. DIARRA,

Doctorante à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Email : Kadidiatou624@gmail.com

Résumé

L'usage de la langue maternelle dans la communication est l'un des moyens qui contribue à l'enrichissement de la langue. Ce qui signifie que cet enrichissement a un rapport étroit avec la quantité, la qualité et le dynamisme. Ceci dit, nous nous intéressons à cet enrichissement linguistique dans *Monne outrage et défis* d'Ahmadou Kourouma. Dans quel contexte l'insertion de la langue maternelle peut être un moyen d'enrichissement de la langue française L'objectif principal est de traiter cet enrichissement lexical, sémantique, syntaxique. Les linguistes ne sont pas restés indifférents face à l'écriture de Kourouma, raison pour laquelle Pierre N'Da (2003), soutient que : « Ce français se fonde sur une syntaxe élémentaire : il est parlé, avec ses phrases elliptiques, sa crudité lexicale, ses mots populaires, ses images et expressions qui traduisent les réalités africaine... » À travers la méthode normative de René Lagane et de Jean Dubois, qui pensent qu'une phrase doit respecter l'ordre canonique ou habituel, c'est à dire (sujet+verbe+ complément) pour suivre la norme. Les résultats obtenus de cette étude sont : la valorisation de la langue maternelle dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma et l'enrichissement de la langue française. Ainsi, dans la première partie nous traitons l'enrichissement lexical, puis l'enrichissement syntaxique, ensuite l'enrichissement sémantique enfin le style de l'auteur dans cet article.

Mots clés : : enrichissement lexical, enrichissement sémantique, l'enrichissement syntaxique et le style de l'auteur.

Abstract

The use of the mother tongue in communication is one of the means which contributes to the enrichment of the language. Which means that this enrichment has a close relationship with quantity, quality and dynamism. That said, we are interested in this linguistic enrichment in *Monne outrage and challenges* by Ahmadou Kourouma. In what context can the insertion of the mother tongue be a means of enriching the French language? The main objective is to process this lexical, semantic and syntactic enrichment. Linguists have not remained indifferent to Kourouma's writing, which is why Pierre N'Da (2003) maintains that: "This French is based on an elementary syntax: it is spoken, with its elliptical sentences, its crudeness lexical, its popular words, its images and expressions which translate African realities..." Through the normative method of René Lagane and Jean Dubois, who think that a sentence must respect the canonical or usual order, i.e. (subject+verb+complement) to follow the norm. The results obtained from this study are: the valorization of the mother tongue in the writing of Ahmadou Kourouma and the enrichment of the French language. Thus, in the first part we deal with lexical enrichment, then syntactic enrichment, then semantic enrichment and finally the author's style in this article.

Key words : lexical enrichment, semantic enrichment, syntactic enrichment and author's style.

Introduction

Kourouma est l'un de ces auteurs à se servir de sa langue maternelle pour reconstruire la langue française. Dans un discours oral, il emploie plusieurs éléments qui lui permettent d'être un novateur de la langue française. Il adopte ce style qui le fait d'insérer le vocabulaire, l'orthographe, des termes malinké, anglais et arabe pour valoriser non seulement sa langue maternelle mais aussi un moyen d'enrichissement de la langue française. *Selon les dictionnaires de la langue française* « l'enrichissement est un terme utilisé pour désigner l'état d'une entité qui acquiert, en plus de ce qu'il a, des valeurs ajoutées. » C'est pour dire que Kourouma a utilisé tous ces procédés d'écritures dans *Monne, outrages et défis*, qui sont l'objet de notre étude dans cet article.

Pour ce faire, certaines questions méritent d'être posées à savoir : Pourquoi Kourouma adopte-t-il cette forme d'écriture ? Ne maîtrise-t-il pas les règles grammaticales de la langue française ? Pourquoi Ahmadou Kourouma préfère-t-il l'hybridation syntaxique et linguistique dans son écriture ? Est-ce un moyen d'orienter son lecteur vers sa langue maternelle ou un moyen d'enrichir le français ?

Kourouma adopte cette forme d'écriture dans le but de valoriser sa langue maternelle. L'écriture d'Ahmadou Kourouma est dépourvue de fautes grammaticales, malgré cette réinvention de la langue française. Il préfère l'hybridation syntaxique et linguistique dans ses écrits pour attirer l'attention de son lecteur sur sa culture malinké et de son identité africaine. C'est un moyen de coloniser le colonisateur à travers l'écriture.

À travers la grammaire normative de René Lagane et celle de Jean Dubois, nous permettent de traiter cette forme d'écriture chez Kourouma. Ces différents auteurs pensent qu'une phrase doit suivre l'ordre Sujet+verbe+complément. Il existe beaucoup d'écrivains qui ne respectent pas ces normes. Et René Lagane (1969, P. 51): « l'individu doit apprendre à dominer l'emploi de sa langue maternelle, à nuancer son expression, à l'adopter aux circonstances donc à en varier le ton, comme il s'exerce à se servir librement, élégamment de son corps ou à se comporter comme il faut avec ses semblables. » Ceci dit, plusieurs écrivains se sont intéressés à l'écriture de l'auteur. Ce qui fait que Roman Jakobson affirme (1963, p. 210) : « Qu'est-ce qui fait d'un message verbal une œuvre d'art ? » pour répondre à cette affirmation, Kourouma affirme qu'il faut « choquer pour plaire. » L'auteur essaye de sauvegarder le code oral pour réinventer la langue française. Ce qui fait dire Yannick Olivier Afankoé BEDJO (2013, P. 08) que : « Kourouma en commet volontairement pour rester attaché au code oral dans lequel s'inscrit son écriture et produire ainsi un effet emphatique portant sur le mot ou la structure choquante. » Kourouma a voulu créer ce qu'aucun n'avait osé. Il a su garder son originalité Ainsi, Ngalasso (2001, P. 42) écrit ceci : « L'originalité d'Ahmadou Kourouma réside avant tout dans son style, inhabituel, fondé sur la réinvention des mots et des sens, la transgression des règles grammaticales les plus immuables... » Il continue que c'est : « la transposition en français de la phrase malinké avec sa structure, son inflexion et son rythme spécifique. » Il s'est beaucoup focalisé sur l'oralité pour se faire comprendre. Augustin Emmanuel Ebongue, (2013, p p159-177) pense qu' : « Il

s'est beaucoup inspiré de sa langue et de sa culture maternelle malinké dans lesquelles il puise l'essentiel des marques de l'oralité qu'il intègre dans sa production littéraire. » Ahmadou Kourouma a eu cette sensation de créativité, ce qui a fait dire Makhily Gassama (1995) : « Ahmadou kourouma à coup sûr, est à la recherche d'une nouvelle esthétique du mot français ». Ce qui fait dire Kourouma lui-même en ses termes (1999, RFI) : « Quand on écrit, on s'adresse à des gens. Quand j'écrivais, je pensais aux lecteurs français, à vous autres d'abord. »

Cependant, cet article comporte trois parties. Dans la première partie, nous abordons cet enrichissement lexical dans l'écriture de Kourouma. La deuxième partie s'occupe de l'enrichissement sémantique dans *Monnè, Outrages et défis*, Puis la troisième partie s'intitule l'enrichissement syntaxique chez Kourouma.

1. L'enrichissement lexical dans *Monnè outrages et défis*

Kourouma fait l'usage d'une « chirurgie lexicale et structurale » dont le but est de l'embellir d'une part la langue française et d'autre part de valoriser la langue maternelle. Au niveau lexical, des mots du registre familier du français, de même que des mots de langues africaines, précisément le malinké (et surtout issus de l'inventivité lexicale de l'auteur) abonde dans le discours qui se mêle à des mots et aux expressions de la langue française classique. Comme cet exemple

-N'est-ce pas Massangbé ? (*Monnè, outrages et défis*)

L'on a une interrogation à travers laquelle, le locuteur cherche une réponse. La question est adressée à *Massangbe*, qui peut être interprétée comme *le roi blanc* d'où sa signification chez le malinké. Le terme « Massangbé » est un nom propre malinké polysémique. Le premier sens est « Masa », et « Gbé » qui veut dire « le roi blanc » ; tandis que le second est une appellation de Kourouma pour désigner le cheval du roi.

Quand à cette expression :

- Qui remplacera Djéliba ? (*Monnè, outrages et défis*, p. 267)

L'on a une interrogation directe introduite par le morphème *qui*. Ce qui fait que le locuteur va s'intéresser à ce nom *djéliba* qui est d'ailleurs significatif. Pour le lecteur francophone non malinké, qui ne maîtrise pas le mandingue ne sera pas en mesure d'interpréter le sens de cette toponyme. Le premier sens que l'on peut attribuer à *Djéliba* est un nom propre tandis que le sens figuré veut dire « *sang* » qui est significatif pour la communauté locale. Ce « *sang* » a une dénomination qui donne une explication dans la société traditionnelle africaine de l'ouest. « C'est quelqu'un qui accepte de verser son sang pour préserver ou défendre son roi ou sa reine. » Ceci dit, il joue un grand rôle dans la société africaine : *réconciliation, porte-parole, guide...* Ainsi, dans cette structure

Moi, Djigui, je ne pouvais pas quitter Soba ! (*Monnè, outrages et défis*, p.33)

Dans cette construction, il figure deux termes ou expressions lexicaux *Djigui* et *Soba* qui sont inconnus par le lecteur francophone étranger. Le mot *Djigui* est significatif dans cette localité, qui veut dire *espoir* chez les malinkés de la cote d'ivoire, du Burkina, du Mali, un peu partout en Afrique de l'ouest, tandis que *Soba* veut dire *la grande maison*. Ainsi, pour comprendre cette exclamation, il est donc intéressant de concevoir ces deux significations pour

avoir un sens à cette pensée. Ce qui veut dire que la signification est contextuelle alors que le sens est cotextuel. Pour avoir un sens à cette construction, l'on se focalise sur la signification de ces deux termes : Ainsi, aurons-nous : l'espoir de la grande maison ne pouvais quitter ! Dans la seconde structure, l'on a :

-Les nazaréens étaient à Soba par la colline Kourouffi, par Kourouffi truffée de sortilège !, Monnè, outrages et défis, p. 31

Comme les exemples précédents, il existe des emprunts lexicaux à travers les expressions *Nazzaréens Kouriffi et Soba*. Le premier terme renvoie aux européens alors que le second est la localité qui désigne *kourouffi*. Le locuteur a donné la première signification qui est la *colline*. Alors que dans la langue de l'auteur *Kourouffi* veut dire *colline noire*. Ainsi, le locuteur est surpris de voir les européens venir à travers la *colline noire*, alors qu'elle est considérée comme un lieu sacré. Chez le locuteur, *Kourouffi* est le nom d'un lieu respectable pour ce peuple. Toutes ces tournures syntaxiques impliquent que le locuteur s'exprime à travers l'oralité. L'emploi de la langue maternelle peut être utile pour la langue française.

1.1.Enrichissement syntaxique dans Monnè outrages et défis

Ici, l'accent se porte sur l'enrichissement syntaxique de l'auteur. Kourouma s'inspire de sa langue maternelle pour se faire comprendre. Dans le discours oral les noms des lieux n'ont pas de forme fixe, ce qui explique qu'ils ne sont pas accompagnés d'un déterminant quelconque. L'auteur en a fait l'usage pour insérer certains noms de sa localité pour enrichir le français. Ce qui va aboutir à cet enrichissement syntaxique dans son écriture. Ainsi, relève plusieurs structures emphatiques chez l'auteur.

- Allah! qu'à jamais son nom soit béni, n'acceptera jamais que les pays de Soba soient possédés par les Toubabs « Nazaras » ? (Monnè, outrages et défis, p. 19)

Nous avons quelques mots lexicaux « Allah, Soba, Toubabs et Nazaras » cette phrase laisse embarrasser le lecteur francophone non malinké. Au début de l'interrogation, il figure cet emprunt lexical « Allah » qui relève de la langue arabe. Toutes ces caractéristiques figurent dans cette phrase, et c'est une manière d'enrichir la langue française considérée comme une langue universelle par les natifs. Ensuite, les deux mots *Toubabs* et *Nazaras* pour désigner les mêmes personnes sont à souligner aussi. Le malinké utilise ces deux expressions pour désigner le blanc ou les européens dans la langue locale. Comme il introduit des mots de la syntaxe malinké dans la langue française,

-Les dents d'un centenaire (Djigui en avait de faibles et branlantes) dans l'occident, quelles douleurs pouvaient-elles engendrer ? (Monnè, outrages et défis, p. 17)

Cette interrogation est assez complexe de par sa structure, avec la présence des parenthèses et le point d'interrogation. C'est une construction inversée, mais cette inversion est dite « simple », car il existe un seul pronom- sujet qui est postposé au verbe. Le verbe conjugué se trouve à l'imparfait de l'indicatif, ce temps exprime surtout un procès non terminer (ou même non commencer). Généralement l'imparfait s'emploie aussi dans un système conditionnel... Ces parenthèses sont faites pour mettre un accent particulier à densité du « centenaire Djigui » dans cette expression. Toutes ces tournures sont des moyens qui permettent d'élargir la structure syntaxique. Après, l'on analysera cette structure

-Quel travail de males, après l'ignominie, peut-on demander à des hommes dont les masculinités ont été vues par toutes les femmes et tous les enfants ? (*Monnè, outrages et défis*, p. 247)

L'on a la présence d'un discours oral, à partir de l'enchaînement des mots, et par une large syntaxe. L'oral s'organise par des mélodies de phrases, des groupes accentuels (syntaxiques) et des rythmes réglés, tandis que l'écrit combine des séquences de lettres. Le locuteur s'interroge sur la qualité de travail en employant une « synonymie » qui prouve le déshonneur.

Dans cette expression il y a un complément d'objet indirect si l'on pose la question en reformulant la question « Peut-on demander à qui ? » Les prépositions entraîne un COI dans une phrase déclarative ou interrogative. Cette interrogation a adoptée plusieurs fonctions avec l'emploi du pronom relatif « dont ». Les propositions relatives diffèrent selon leur place et leur niveau de dépendance, c'est – à dire leur mode d'enchâssement. Ainsi, toutes relatives n'est pas étiquetable en complément d'antécédent. Il y a (2) deux verbes conjugués dans cette construction dont le premier se trouve au présent de l'indicatif du verbe « pouvoir » et le second se trouve au plus –que parfait du verbe « voir ». Ce temps s'emploie en proposition subordonnée ou indépendante et indique une action passée antérieure à une autre, exprimée à l'imparfait, au passé composé... Tous ces termes entre dans le cadre de l'oralité et qui relèvent de cet enrichissement syntaxique.

1.1.1 Enrichissement sémantique de la langue française

Tjogo- tjogo-tjogo-tjogo ! (*Monnè, outrages et défis*, p. 67)

Cette expression est l'une des mots traductibles dans la langue cible. Ce mot peut avoir une signification chez le locuteur malinké tandis que le francophone non malinké cherchera sa correspondance. L'absence de ce correspondant linguistique est également un phénomène qui impose l'usage direct d'un terme issu de la langue en contact. C'est pour dire que la description lexicale de notre corpus prouve qu'il y a beaucoup de mots malinkés inscrits dans le discours oral chez Kourouma n'ayant pas de correspondance dans la langue française. Cette expression n'existe pas dans la langue française. Il faut reconnaître que chaque civilisation ou peuple dispose d'un lexique spécifique qu'on ne trouvera pas de correspondant dans l'autre civilisation. Ainsi, le contact entre le français et les langues africaines est l'expression de contact de deux civilisations. Comme dans cette expression, Kabako ! Kabako (*Monnè, outrages et défis*,)

Ici, le locuteur a voulu donner une signification à sa pensée *kabako ! kabako !* Qui veut dire extraordinaire selon lui. Autrement, dans certaines localités en Afrique de l'ouest, *kabako*, ne signifie pas ce qu'il suggère. Ce mot veut dire que le locuteur est surpris de voir quelque chose ou encore d'une action. Il faut reconnaître qu'Ahmadou Kourouma a employé des interjections dans ces écrits qui sont aussi intraduisibles. Les interjections ou des onomatopées sont des mots que le locuteur emploie dans le discours pour exprimer des sentiments forts ou encore des remerciements ou des salutations. Pour qu'ils ne perdent son sens on peut ne pas les traduire. Les interjections employées par Kourouma appartiennent à sa langue maternelle. Il s'agit de ces interjections telles que : *Ah !* Une catégorie de construction dont seul le locuteur

détient un sens à sa pensée. *Ah* ou *Oh* sont des interjections qui appartiennent à toutes les langues. En français, il existe ces genres d'interjections qui expriment soit la joie soit la tristesse. Ainsi, Ahmadou Kourouma l'a employé dans ces écrits, avec une inspiration purement mandingue. Dans le corpus, il figure autres interjections, employé comme des mots non traductibles dans la langue française à savoir : *Houmba ! Houmba !*

Cette interjection est un mot lexical non traductible qui a un sens dans la langue locale de l'auteur. Dans certaines communauté, cette interjection peut être considérée comme une forme de salutation qui est la réplique de *comment ça va ?* Alors que dans d'autre localité comme le Mali, Cette expression ne veut pas dire la même chose que chez les malinkés. Chez les *bamanan* l'une des régions du Mali, *Houmba, Houmba* veut dire *Bon Dieu* autrement *seigneur* ou encore *je suis désolé*. Tout ceci implique une variation lexicale de chaque localité et pour chaque peuple. Ainsi, il figure cette structure :

Pourquoi n'était-il pas au Bolloda ? (Monnè, outrages et défis, p. 176)

Dans cette phrase, nous avons le mot qui suscite la curiosité du lecteur francophone non français, qui est le terme « Bolloda ». Ce mot ne peut toujours pas avoir de signification dans la langue française.

Ici, le lecteur pour déchiffrer le sens de ce mot *bolloda* doit aller au-delà de la signification pour avoir une cohérence sémantique de l'idée ou de de l'enchaînement des mots. À travers la préposition, l'interlocuteur parvient à avoir une première idée qui signifie le lieu, alors que chez le malinké, le *bolloda* est un lieu sacré qui est sous forme de vestibule. Cet endroit, en Afrique traditionnelle permet de regrouper les vieillards. Selon la tradition, il faut avoir un certain âge pour être au *Bolloda*.

- Menteur de fils d'esclave ! (Monnè, outrages et défis, p. 37)

Dans cette dernière expression : « *menteur de fils d'esclave !* » est une construction à travers laquelle le locuteur démontre sa colère. Cette émotion est évoquée à partir d'une intonation ascendante. Le déterminant est considéré comme l'élément accompagnateur ou d'appartenance, ce qui justifie sa position dans la construction. Ce langage appartient généralement au registre plutôt courant. Pour comprendre le sens de cette phrase, il est nécessaire d'aller au de-là de la signification. C'est une injure qui relève de la langue de locuteur.

- « Du sang ! encore du Sang ! Des sacrifices ! encore des sacrifices ! » (Monnè, outrages et défis, p .13)
- « Du sang, toute sorte de sangs ! des sacrifices toutes sortes de sacrifices ! » (Monnè, outrages et défis, p. 13)

L'on a des constructions exclamatives dépourvues de verbes. Le locuteur fait un raccourci d'expression qui indique l'absence du copule verbale. La répétition des séquences nominales relève de l'oralité. Dans ces exclamations, il est nécessaire que le locuteur et l'interlocuteur doivent partager le même code de communication, car le sens relève d'un certain niveau de langue. Par contre, elle relève du discours rapporté par la présence des guillemets. Quant à la seconde expression elle est de la même structure que la précédente. Il y a une absence

totale du verbe sur l'axe syntagmatique. Le locuteur est surpris de voir autant de « *sang et sacrifice et en tout genre* ». Nous allons faire le commentaire de l'emploi de la langue maternelle chez Kourouma

1.2 L'usage de la langue maternelle chez Kourouma

Dans cette partie, Ahmadou Kourouma s'est plutôt focalisé sur l'emploi de sa langue maternelle afin de créer son propre style. Ce faisant, l'usage des mots des autres langues, hormis le français classique ou familier, ce qui devient un enjeu littéraire qui signifie la quête du beau en contraignant la langue d'écriture à l'acceptation des autres langues. Ce qui fait d'ailleurs que, Kourouma ouvre les frontières du français puisque ce en quoi tient la tâche de l'écrivain, et selon les remarques de Lise Gauvin est d'être capable « de créer sa propre langue dans la langue, d'en déplacer les frontières et de les pousser au-delà des limites convenues [...] d'y tracer « une sorte de langue étrangère qui n'est pas une autre langue [...] mais un devenir autre de la langue (...) ». Dans ces énoncés :

- Diabaté ! Diabaté ! (Monnè, outrages et défis, p. 57)
- Soumaré ! Soumaré (Monnè, outrages et défis, p. 59)
- O Diabaté ! (Monnè, outrages et défis, p. 62)

Nous avons quelques exclamations constituées de nom de famille (Diabaté et Soumaré) uniquement. Ainsi, il est difficile de cerner un ordre quelconque, (grammatical, logique ou psychologique) car, tous les constituants obligatoires et facultatifs sont quasi- absents. Ce qui fait, que l'on ne peut également déterminer le genre et le nombre. Mais, pour comprendre le sens de ces exclamations, il est nécessaire de faire une analyse sociolinguistique. Le constat en fait que *Diabaté* et *Soumaré* relèvent de certaines localités de l'Afrique de l'ouest tel que : le Mali, la Guinée, la cote d'Ivoire...

- Béma ! fils de Moussokoro ! Moussokoro !, Monnè, outrages et défis, p. 27
- Ainsi, dans cette expression « *Béma ! fils de Moussokoro ! Moussokoro !* », est une construction qui dégage un aspect d'apposition. C'est-à-dire que l'un des éléments peut être supprimé sans que la phrase ne perd son sens. L'emploi du nom propre en tête de la phrase justifie l'émotion du locuteur qui est la surprise. Ainsi, l'on procède à autres formulations dans ce travail qui suscitent le commentaire
- L'arrestation de Yacouba par le commandant était-elle le plus grand Monnè de la vie de Djigui ? (Monnè, outrages et défis, p. 195)

Cette construction est précédée d'un groupe nominal, « l'arrestation de Yacouba » qui est la raison pour laquelle le locuteur veut avoir des informations. La construction est considérée comme complexe car le premier sujet est « l'arrestation » qui est repris par le pronom personnel de la troisième personne du singulier. L'on reconnaît que ce pronom a une liaison grammaticale avec le substantif puisqu'elle s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace dans la structure de la phrase. Par contre, la fin de la phrase souligne cette influence de la langue maternelle de l'auteur à partir de l'insertion de cet emprunt lexical *Monnè*. C'est pour cela qu'Augustin Emmanuel Ebongue, pense qu' : « Il s'est beaucoup inspiré de sa langue et de sa culture maternelle malinké dans lesquelles il puise l'essentiel des marques de l'oralité qu'il

intègre dans sa production littéraire. » Enfin, nous allons aborder le style de l'auteur dans les pages suivantes :

1.2.1 Le Style de Kourouma

Kourouma est un novateur de la langue française, car il ne respecte pas les normes de la langue française. L'on constate l'influence de sa langue maternelle sur la langue d'accueil. C'est pour cela dans un entretien en (1999, RFI), Kourouma s'exprime très précisément sur le processus : « Lorsqu'un malinké parle, il suit sa logique, sa façon d'aborder la réalité. Or cette démarche ne colle pas en français c'est-à-dire, la succession des mots et des idées, en malinké est différente » Kourouma est considéré comme un novateur puisqu'il adopte son style propre qui est, le fait de transformer la langue française en malinké. Il utilise plusieurs signes de ponctuations explicatives qui imposent constamment des changements de registre de langue ; surtout, leur caractère répétitif. Généralement, Kourouma emploie plusieurs interrogations et exclamations dans *Monnè, outrages et défis*. Parfois certains écrivains pensent que l'écriture de Kourouma est scandaleuse parmi lesquels et nous pouvons en citer Lamine Diakhaté, qui n'avait constaté que des fautes dans ses écrits. Cela explique d'ailleurs à son style que nous prêtons attention dans ce travail de recherche. Comme Roland Barthes. (1975 : p 20-19) le perçoit en ses termes : « l'écriture est une réalité qui n'est pas dépendante de la langue ou du style ». C'est dans ce contexte que Kourouma affirme que : « *les langues africaines sont beaucoup plus complexes que les langues écrites européennes* ».

Conclusion

Enfin, sommes-nous au terme de l'analyse de cet article portant sur : **la langue maternelle, moyen d'enrichissement dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma**. Dans cet ouvrage, l'auteur s'est servi de sa langue maternelle pour se faire comprendre, ce qui est devenu un facteur d'enrichissement de la langue française. Kourouma est considéré comme un novateur puisqu'il adopte son style propre qui est, le fait de transformer la langue française en malinké. Ainsi, c'est un écrivain qui est très rattaché à sa culture. Kourouma ne se préoccupe pas d'un réalisme linguistique, mais c'est dans ses écritures que l'on peut parler d'oralité qui se justifie par sa volonté manifeste de donner à son œuvre littéraire une place de choix de la culture africaine ou malinké, dans le but d'une affirmation identitaire. Ce n'est pas qu'il ne maîtrise pas les normes grammaticales ou linguistiques, mais il veut s'exprimer et se faire comprendre à travers sa langue maternelle et d'expression française. Ce qui justifie l'emploi des constructions inachevées, des répétitions, des hésitations...

Kourouma parvient à élaborer une manière de s'exprimer et d'orienter son lecteur vers un univers inconnu à travers l'insertion des emprunts lexicaux, des toponymes, des proverbes, et l'usage d'une syntaxe assez longue que les linguistes nomment Parataxe. Les écrivains francophones d'Afrique au final, trouvent la syntaxe française très complexe. Ils cherchent un moyen de se libérer à travers l'écriture. En fonction de cette idée créative, l'écriture d'Ahmadou Kourouma peut être un moyen d'enrichissement de la langue française. Cette forme d'écriture peut être un phénomène d'appropriation linguistique, c'est-à-dire en ajoutant plusieurs aspects de l'oralité qui n'étaient pas permis dans le français classique.

Bibliographie

Ahmadou Kourouma, (1998) *Monnè, Outrages et défis*, Paris Seuil,

EBONGUE Augustin Emmanuel, (2013) « Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de

L'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone », in *Synergies Mexique*,
Université de Buéa, Cameroun, N° 3, , pp. 159-177, disponible sur :

<https://gerflint.fr>, consulté le 19 janvier 2019.

Gassama Makhili (1995). « *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique* » Paris, Karthala et ACCT, consulté le 7 novembre 2018 :

<https://www.decite.fr>.

Lise Gauvin, cité par Gérard Marie Noumssi, (2009) in *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Paris, L'harmattan, p. 22

NGALASSAO- MWATHA, Musanji. (2001) *De les soleils des indépendances, à En attendant le vote des bêtes sauvage. Quelle évolution de la langue ?*, In *Littératures francophones : Langue et style*, Paris, l'Harmattan, p. 42

Lagane René, Wagner, (1969) *la grammaire française*, P .51

Pierre N'Da,(2003) *L'écriture romanesque de Maurice Bandaman ou la quête d'une esthétique africaine moderne*, Paris, l'Harmattan, , p. 149

Roman Jakobson, (1963) *Essais de linguistique générale*, Genève, éditions de minuit, p .210

Yannick Olivier Afankoé BEDJO, (2013) *DES FORMES LINGUISTIQUES EXCLUES DANS ALLAH N'EST PAS OBLIGE D'AHMADOU KOUROUMA* , P. 08

Entretien

« Kourouma ou la dénonciation de l'intérieur, propos recueillis par René Lefort et Mauro Rosi, <http://www.unesco.org/courrier/1999-03/Fr/dires/tx1.htm> consulté le 06_06

2004, disponible sur le site [http : // www . Rfi. Fr /](http://www.Rfi.Fr/)